

824 ML91

MINISTÈRE DES MINES
DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ÉNERGIE
DIRECTION NATIONALE
DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ÉNERGIE

PROJET YW802
HYDRAULIQUE VILLAGEOISE
ET ASSAINISSEMENT

PLAN D'ACTION 1992

Novembre 1991

824-ML91-8853

1 - INTRODUCTION

Ce plan d'action a été élaboré par le Gouvernement du Mali et l'UNICEF, conformément au document du projet qui définit les bases de la programmation annuelle.

Cette année, les activités qui seront menées se regroupent en quatre grandes actions qui sont les suivantes :

A. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

- Réalisation de points d'eaux dans les cercles de Douentza et Djenné
 - * Forages : 60
 - * Puits : 10
- l'exécution d'un programme d'essai de pompages sur 85 forages des cercles de Macina de Djenné et de Mopti
- l'analyse physico-chimique et bactériologique des eaux de 150 forages dans la région de Mopti
- l'installation de 115 pompes
 - * 55 pour l'équipement d'anciens forages (Macina, Tenenkou, Mopti)
 - * 2 pour réhabiliter deux anciens forages à Douentza
 - * 60 pour l'équipement de nouveaux forages
- maintenance
 - * entretien et réparation des pompes
 - * approvisionnement en pièces détachées
 - * formation
 - . réparateurs locaux : 20
 - . gardiens de pompes : 1111
 - . agents d'animation : 56

B. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

- l'aménagement de 220 forages dans la nouvelle zone
- l'aménagement de 600 forages de l'ancienne zone
- programme pilote

C. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

- Programmation villageoise
- renforcement de l'autonomie villageoise
- extension des réseaux d'animation

ISN 8853
824 MLG1

D. SUIVI - PROGRAMMATION

- Définition d'une procédure de suivi
- Rédaction et diffusion des rapports d'étape
- Supervision trimestrielle du C .N.S.
- Supervision sectorielle
- Exploitation et analyse des données disponibles
- Définition d'un cahier de charge pour chaque membre du C.N.S.

2 - OBJECTIF ET STRATEGIE

Renforcer l'autonomie du système de maintenance des pompes sur l'ensemble de la zone d'intervention du projet,

Créer de meilleures conditions d'accès à l'hygiène sur une zone expérimentale (Ségou et Mopti).

Améliorer la couverture en eau potable des cercles de Douentza, et de Djenné par la réalisation d'une soixantaine de forages équipés de pompes et d'une dizaine de puits.

Les stratégies suivantes permettront d'atteindre les différents objectifs ci-dessus définis :

- garantir la maintenance des pompes tout en assurant les conditions de transfert effectif au secteur privé de cette activité,
- réaliser des forages et des puits dans le cercle de Douentza, et de Djenné,
- équiper les forages des cercles de Mopti, de Tenenkou et de Douentza
- mettre en oeuvre le programme expérimental d'hygiène, par l'élaboration d'une méthodologie d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement; un séminaire de formation des formateurs; et enfin l'application de cette méthodologie dans huit villages tests
- appuyer davantage les structures villageoises pour la prise en charge des points d'eau,
- programmer les activités de la campagne prochaine.
- assurer le suivi par le C.N.S.

3 - APPROVISIONNEMENT EN EAUX POTABLES

3.1. Forage

La campagne 1991-1992 prévoit la reprise des activités de forage dans les cercles de Douentza et de Djenné.

Ces activités doivent aboutir à la réalisation d'une soixantaine de forages. Elles consisteront à la mise en oeuvre de la prospection géophysique et du fonctionnement de l'atelier de forage.

3.1.1. Géophysique

Les travaux de géophysique seront exécutés systématiquement sur tous les sites en vue de préciser les hypothèses formulées par les hydrogéologues et d'accroître les chances de réussite des forages.

Toutefois dans les conditions géologiques et hydrogéologiques favorables, le forage pourrait être réalisé sur la base d'une simple implantation hydrogéologique afin de minimiser le coût de l'ouvrage.

Pour l'étude des sites, les propositions des bénéficiaires seront prioritairement retenues et ne seront abandonnées que si les conditions hydrogéologiques, géomorphologiques et géophysiques sont défavorables à l'obtention de l'eau.

Les méthodes utilisées seront celles des sondages et profilages électriques. Dans les rares cas de présence soupçonnée de corps intrusif qui exclue l'existence de l'eau en milieu fissuré la prospection magnétique sera aussi appliquée.

Les travaux concerneront une soixantaine de villages sous réserve de confirmation faite par l'animation, ce qui suppose un engagement préalable de chaque village.

Une dizaine de sites serait étudiés par mois; ce qui correspondrait à quarante sondages électriques, trente profils électriques (1,500 km) et trente profils magnétiques de même longueur.

3.1.2. Forage

Une soixantaine de forages seront réalisés dans les arrondissements suivants :

- Cercle de Douentza : Douentza Central, Boré, Boni et N'Gouma
- Cercle de Djenné : Sofara et Taga.

La liste des villages proposés pour la réalisation des forages n'est pas définitivement arrêtée, certains villages n'ayant pas été rencontrés par le projet dans le cadre de la sélection.

Toutefois le nombre d'ouvrages à créer sera modulable en fonction des accords passés entre le projet et les villages qui seront visités ultérieurement.

La liste provisoire des villages est en annexe.

3.2. Puits

Conformément à la demande des populations, le projet envisage la réalisation d'une dizaine de puits en entreprise locale. Il resterait à définir les modalités de participation des populations. De préférence les puits seront réalisés dans la zone des dépressions et des mares.

3.3. Essai de pompage

Les essais de débit seront réalisés sur des forages ayant un débit supérieur ou égal à 5 m³/h. Pour la campagne 85 forages ont été retenus dans les cercles suivants :

- Djenné : 27 forages répartis dans 17 villages des arrondissements de Sarro et de Saye.
- Macina : 16 forages répartis dans 10 villages des arrondissements de Mounia, Kouakourou et de Konio.
- Mopti : 42 forages répartis dans 29 villages des arrondissements de Soye, Central, Fatoma, Konna, Korientzé et de Sendégué.

Chaque essai comportera :

- un essai par paliers (3) de débit variable pendant trois heures, selon la nature de l'aquifère les paliers seront soit enchaînés, soit discontinus
- un essai à débit constant de 6 heures suivi d'une remontée de temps équivalent.

Après le test, les équipes de pompes réinstalleront la pompe après nettoyage de celle-ci à l'hypochlorite de sodium.

Si pendant les opérations de retrait ou d'installation du système de pompage, des dommages sont causés à l'enclos, l'équipe d'essai devrait le signaler immédiatement aux équipes d'aménagement pour réparation aux frais du projet.

Le temps effectif d'un pompage est de 18 heures. Ce qui permet le pompage d'une vingtaine de forages par mois.

3.4. Installation des pompes

Des pompes seront installées par les bases de Niono et de Mopti en relation avec les réseaux d'animation de ces zones qui ont la charge de mobiliser les participations financières villageoises, condition préalable à toute installation.

En principe, si toutes les participations sont recouvrées, les bases installeront 55 pompes sur des forages déjà réalisés se répartissant comme suit :

- Niono	:	5
- Mopti	:	50

D'autres installations seront faites dans le cercle de Douentza, environ une soixantaine sur les nouveaux ouvrages qui seront créés.

3.5. Analyse des eaux

Au cours de cette campagne 1991-1992 il est prévu une étude de qualité sur environ 150 échantillons d'eau prélevés dans des forages exécutés et à exécuter. Il s'agira, après avoir effectué des analyses bactériologiques et physico-chimiques sommaires au cours de l'échantillonnage, de déterminer les paramètres spécifiques de potabilité et d'agressivité, d'analyser et d'interpréter ces données en vue de proposer des mesures correctives. Cette étude devra permettre d'optimiser l'intervention du projet et de répondre plus efficacement aux objectifs essentiels de l'organisation en matière d'approvisionnement en eau des populations et de protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

3.5.1. But de l'étude

Il s'agira d'une part, de prévenir les maladies d'origine hydrique liées à la qualité physico-chimique des eaux des ouvrages, ou à leur qualité bactériologique, d'autre part de prévenir l'agressivité de l'eau sur les équipements d'exhaure en les protégeant ainsi contre l'usure prématurée.

3.5.2. Déroulement de l'étude

Une équipe du laboratoire composée de deux techniciens et d'un chauffeur prélèvera en trois missions de 5 à 7 jours environ 50 échantillons par mission. Des analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques sommaires seront effectuées sur le terrain. Le reste des paramètres devant être déterminés au laboratoire.

La durée des missions est choisie en tenant compte de la conservation des échantillons. Une vingtaine de paramètres physico-chimiques et deux bactériologiques seront déterminés. Ils permettront, après traitement et interprétation, de déterminer la potabilité des eaux concernées et de prévoir les équipements adéquats pouvant permettre une exploitation durable des ouvrages.

Les deux premières missions se dérouleront au premier trimestre (Janvier; Mars) , la troisième en fin Juin.

3.5.3. Justification de l'étude

Deux éléments essentiels justifient cette étude :

1. La plupart des puits et des forages exécutés par l'UNICEF sont situés dans des zones de forte concentration d'enfants et de femmes (domaines scolaires, maternités, centres hospitaliers,...) où le problème d'eau se pose avec acuité. Ces ouvrages sont fortement sollicités par ces populations, particulièrement par les enfants très vulnérables au manque d'hygiène. Une mauvaise qualité physico-chimique, bactériologique ou les deux, non conformes aux normes de consommation humaine peut provoquer à court ou à long terme chez ces consommateurs des morbidités et des troubles divers pouvant aller de la simple collique à des affections mortelles. Il apparaît donc indispensable, au moment de mettre l'eau à la disposition des populations, de s'assurer de sa potabilité et de prévoir les actions et les moyens techniques à mettre en oeuvre pour la préservation de la qualité et de la salubrité de cette eau.
2. Les eaux souterraines au Mali sont parfois agressives. Leur action sur les équipements d'exhaure peut avoir à plus ou moins brève échéance des conséquences néfastes :
 - détérioration des équipements causés par l'usure, par l'attaque des colonnes et des pompes, par l'action corrosive de l'eau conduisant à leur changement trop fréquent et parfois même à la détérioration du forage par chute de la pompe au fond de l'ouvrage;
 - détérioration de la qualité des eaux par la mise en solution des matériaux des équipements (fer, manganèse,...).

Tous ces deux éléments sont de nature à réduire l'efficacité de la politique de l'UNICEF en matière d'hydraulique villageoise. Leur prise en compte par l'étude permettra de protéger les consommateurs contre les maladies hydriques, de protéger les équipements contre l'usure anormale assurant ainsi une économie considérable en pièces de rechange et même, à long terme, en forages.

3.6. Maintenance

3.6.1. Entretien et réparations

Au début de la campagne, les différentes équipes procéderons à un inventaire systématique de l'ensemble des pompes relevant de leur zone afin de faire le point de l'état des pannes sur les pompes.

Cet inventaire peut prendre deux mois pour certaines bases, notamment Banamba, Mopti, Tombouctou, Niono, et un mois pour Nara.

A l'issue de ce recensement, la nature des pannes sont signalées aux populations et aux réparateurs locaux quant ils existent. Les réparations se feront sur commande de la populations, soit par les réparateurs quand ils sont opérationnels (Kolokani, Banamba, Mopti, Ségou), soit par la DNHE (Tombouctou et Nara). Chaque réparation fera l'objet d'une facturation et l'entretien courant sera assuré par les gardiens de pompe quand ils seront formés suivant le programme défini plus loin (voir planning des activités en annexe).

-3.6.2. Approvisionnement en pièces détachées

L'approvisionnement en pièces de rechange sera assuré par les dépositaires de la SETRA dans les cercles de Kolokani, Banamba, Niono et au courant de l'année le dépôt de Mopti sera ouvert.

Le projet continuera à assurer la distribution à Tombouctou et à Mopti en attendant la mise en place de dépôts privés.

Il sera recommandé dans le cadre de l'animation à chaque village de constituer un stock minimum de pièces de rechange, évitant un temps d'immobilisation des pompes et limitant les frais de réparation.

3.6.3. Formation

3.6.3.1. Formation des réparateurs locaux

20 équipes de réparateurs locaux soient une soixantaine de personnes seront formées par les bases de:

- Mopti : 7
- Nara : 4
- Niono : 4
- Tombouctou : 5

Cette formation qui débutera en Janvier sera poursuivi jusqu'en Juillet 1992 . Chaque séance de formation durera 45 jours

Les séances de formation se dérouleront de la façon suivante pour la base de:

- Mopti : 3 séances , de février à mars ; formation de 2 équipes à Dioura et Sendegué; d'avril à mai , formation de 2 équipes à Douentza ; de mai à juin , formation de 3 équipes à Douentza
- Nara : 1 séance ; de février à mars, formation de 4 équipes
- Niono : 1 séance ; de mars à avril , formation de 4 équipes
- Tombouctou : 1 séance de janvier à février , formation de 5 équipes

3.6.3.2. Formation des gardiens de pompes

Les gardiens de pompes seront formés à l'entretien courant, dépistage des pannes.

Ces formations seront assurées soit par les bases DNHE, soit par les agents d'animation quand ils seront formés.

Cette formation sera organisée de la façon suivante :

- une séance de formation de trois jours par mois pour les bases de Tombouctou, Mopti, Niono,
- deux séances de formation pour les bases de Banamba et Nara.

A chaque séance, la formation sera dispensée à dix agents.

4 - HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Il s'agit de combler le retard accumulé dans l'assainissement des points d'eau en aménageant 120 forages.

Démarrer le programme pilote d'hygiène et d'assainissement dans huit villages de mopti et de Ségou

Contrôler la qualité des eaux en procédant à des analyses physico chimique et bactériologiques et des essais de chloration.

4.1. Aménagement des forages anciens et nouveaux

Le projet prend en charge d'habitude l'aménagement standard des forages, composé de la plateforme anti-bourbier, du mur d'enceinte, du chenal d'évacuation, du puisard, d'une aire de lessive à raison de 24 sacs de ciment par aménagement et les matériaux nécessaires à cet aménagement : moellons, gravier et sable. Les aménagements annexes, bassins, abreuvoirs seront à la charge des populations. Les aménagements seront exécutés par des tâcherons sous la supervision de la DHA dans les cercles de Mopti, Tenenkou, Macina et Douentza suivant la progression de l'installation des moyens d'exhaure. Il sera procédé à la

définition d'un périmètre de protection où il ne doit y avoir de rejet d'eau sale polluée, le puits perdu sera situé à l'extérieur de ce périmètre.

Le périmètre sera matérialisé et protégé par les villageoises sans qu'il soit nécessaire de le clôturer (liste des forages à aménager en annexe).

Un programme d'aménagement des anciens forages sera élaboré au courant du premier trimestre 1992 ; afin de permettre le démarrage effectif des travaux dès le mois d'avril il concernera environ 600 ouvrages .

4.1.1. Aménagement des forages dans la nouvelle zone

- Identification des exécutants
- Définition de la participation villageoise en matériaux
- Planning des travaux
- Exécution des travaux

4.1.2. Aménagement des forages de l'ancienne zone

- Enquête sur les besoins d'aménagement
- Identification des exécutants
- Définition de la participation villageoise en matériaux
- Planning des travaux
- Exécution des travaux

4.2. PROGRAMME PILOTE

Il s'agit de l'élaboration d'une méthodologie de mise en oeuvre des activités d'hygiène et d'assainissement.

- Organisation de l'atelier national
- Formation des formateurs
- Mise en oeuvre du programme
 - * formation de groupes cibles
 - * définition des objectifs spécifiques avec les groupes cibles
 - * contrôle physico-chimique et bactériologique des eaux
 - * éducation à l'hygiène et l'assainissement
 - * définition des participations (projet ,village)
 - * identification des exécutants
 - * planning d'exécution
 - * réalisation des ouvrages
- Evaluation finale

5 - PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE

5.1. Programmation villageoise

5.1.1. Contact avec la cellule eau de Douentza

Dans le cadre de la concertation entre le projet et les autres intervenants dans le domaine de l'AEP à Douentza, une réunion de mise en commun sera organisée pour faire le point des résultats de l'inventaire, de l'évaluation des besoins et les propositions de solutions aussi bien villageoise que technique.

Au cours de cette réunion, chaque partie aura à définir les modalités de son intervention (type d'intervention, zone, durée, participation villageoise, etc...).

Cela dans le but de procéder aux négociations "projet/village" en tenant compte des aspirations de toutes les parties.

5.1.2. Négociation Projet/Village

Pour permettre aux équipes de géophysique et de forage de pouvoir entamer les travaux dès le début de la campagne, nous procéderons aux négociations définitives avec les villages déjà visités pour lesquels le projet pourrait proposer des solutions. Ces négociations porteront sur :

- l'information des populations sur les conditions d'interventions;
- le choix définitif de l'ouvrage répondant aux vœux des populations;
- la signature d'un contrat "village/projet" engageant les deux parties.

Quant aux villages n'ayant pas reçu la visite de l'équipe d'inventaire, il sera procédé comme ça été le cas pendant la campagne passée, à l'évaluation des besoins et à la recherche de solutions appropriées avant toute négociation qui aboutira à la signature du contrat.

Il s'agit de 24 villages dans l'arrondissement de N'Gouma et de 15 dans celui de Boni.

5.2. Renforcement de l'autonomie villageoise

Les activités programmées sont :

- sensibilisation et appui à la constitution de stock villageois de pièces détachées et des nécessaires pour l'entretien courant dans au moins 50 % des villages;
- sensibilisation et appui à la formation technique des GP et A.A.;

- sensibilisation et appui visant à assurer un dépannage diligent des pompes dans au moins 50 % des villages, la durée des pannes ne devra dépasser 3 jours;
- sensibilisation et appui à l'utilisation différenciée des points d'eau du village;
- évaluation participative des contraintes à la gestion villageoise des points d'eau. Cela devra permettre d'examiner en particulier les points suivants :
 - . structure organisationnelle et fonctionnelle
 - . le système de gestion financière
 - . la perception villageoise sur les coûts de dépannage
 - . l'utilisation de l'ensemble des points d'eau et les besoins d'aménagement qui y sont liés
 - . les besoins de formation (alphabétisation, gestion) des populations;
- appui à la mise en place de structures villageoises de gestion des points d'eau (voir détails dans le plan de travail).
- Favoriser la valorisation des points d'eau par des activités rémunératrices (maraîchages, élevages)

5.3. Extension de réseau d'animation

5.3.1. Zonage

Le réseau sera étendu aux zones de Nara (anciens villages) et de Douentza (nouveaux villages). Pour ce faire, neuf nouveaux A.A dont quatre à Nara et cinq à Douentza, seront sélectionnés, formés et équipés à la méthodologie d'animation.

Aussi, quatre nouveaux A.A. seront sélectionnés, formés et équipés à Ségou.

Le zonage de Banamba sera réajusté pour tenir compte de la présence des A.A. qui opèrent pour le compte du Plan International. Il s'agira d'un zonage concerté qui devra assurer une utilisation optimum des moyens et ressources respectifs du Plan et du projet UNICEF YW802.

5.3.2. Formation des A.A.

Une formation technique sera assurée à l'ensemble des A.A. qui devront constituer les relais de formation pour les gardiens de pompes. De même la formation à la méthodologie de programmation villageoise sera mise en oeuvre pour tous les A.A. en général et assurée aux A.A. de Douentza et des zones concernées par le programme pilote d'hygiène et assainissement.

5.3.3. Equipement

Le plan d'équipement concernera, en plus des A.A. de Nara (4) et de Douentza (4), quelques A.A. des zones de Kolokani (2), Banamba (2), Ségou (4), Mopti (4) et Tombouctou (3) qui ne sont pas opérationnels à 100 % faute de moyens de déplacement.

5.3.4. Méthodologie d'animation

Elle sera enrichie et complétée en termes d'approche participative et de production de supports écrits et visuels intégrant les aspects Education à l'Hygiène/Assainissement, par l'exploitation d'éléments d'observation et d'analyses opérées principalement à partir des lignes d'actions suivantes :

- évaluation des contraintes relatives à l'organisation, la gestion et le suivi-évaluation au niveau village des opérations AEP;
- mise en oeuvre du programme pilote d'Hygiène/Assainissement;
- tenue d'ateliers de formation en planification de l'animation et du suivi des opérations AEP.

6 - SUIVI ET PROGRAMMATION

6.1. Niveau National

Le CNS assure la programmation et le suivi de l'ensemble des activités mises en oeuvre. A cette fin, seront organisées des missions trimestrielles de supervision conjointe pour :

- Suivre l'avancement du projet,
- Analyser les difficultés rencontrées et définir des mesures correctives.

Aussi des réunions mensuelles de coordination et de synthèse permettront de :

- faire le point de l'état des activités,
- analyser les données recueillies pour les besoins de suivi,
- définir éventuellement des mesures de réajustement,
- assurer une mise en oeuvre concertée des activités.

Des missions spécifiques pourront être organisées de la part des membres du CNS pour suivre les activités relevant de leur compétence soit dans le cadre d'un suivi ordinaire, soit par suite d'un problème spécifique à résoudre.

Deux rapports d'étape seront élaborés par le chef du projet, le premier en fin Mars, le second en Juin. Un troisième rapport dit annuel sera élaboré en Décembre 1992.

Les 2 premiers rapports feront le point de l'état d'avancement du projet jusqu'à la date de leur élaboration.

Le rapport annuel fera le point sur l'ensemble des activités menées au cours de l'année et mettra en adéquation le P.A et les résultats obtenus.

Le rapport de fin de projet

Ce rapport sera rédigé par le CNS et se portera essentiellement sur les conclusions générales du projet.

En outre il analysera les résultats obtenus par rapport aux objectifs du projet et fera des recommandations avec des propositions d'orientation pour la prochaine phase.

5.2. Niveau régional

Le CRS assurera la supervision de l'ensemble des activités du RA en rapport avec le CRA et l'antenne UNICEF.

Des tournées trimestrielles de supervision conjointe seront organisées pour :

- suivre l'avancement général des activités,
- analyser les difficultés rencontrées et définir des mesures correctives.

De manière spécifique, les CRA mèneront le travail permanent de programmation et de suivi-évaluation des activités dont l'exécution est assurée par les AA.

Ce travail devra comporter des visites de terrain pour :

- suivre l'acquisition de la méthodologie par les AA,
- assurer la formation continue des AA après le séminaire de formation de Mopti par les suivi centré sur les appui-conseils,
- suivre l'état d'exécution des activités par l'observation d'indicateurs objectivement vérifiables,
- la tenue de la réunion mensuelle de coordination avec les AA de la région.

Cette réunion fera le point de l'état d'avancement de l'animation et procédera à la programmation des activités du prochain mois.

5.3. Les rapports techniques

Chaque équipe produira mensuellement un rapport d'avancement qui servira de base à la rédaction du rapport trimestriel du projet.

Ces rapports comporteront :

- l'état d'avancement de l'activité,
- difficulté et problème,
- consommation du matériel et matériau,
- engagement et dépenses effectives.

Les rapports mensuels devront être déposés auprès du chef de projet au plus tard le 5 de tous les mois.

5.4. Rapport financier

Sera préparé tous les trimestres par le comptable du projet.

Ce rapport comportera les dépenses effectives par la DNHE selon les activités et celles effectuées par l'UNICEF pendant le même trimestre.

BUDGET 1992

Taux \$: 285 F.CFA

ACTIVITES	1er T	2e T	3e T	4e T	TOTAL
1. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE					
1.1. Forage					
- Equipement					
- Matériel consommable					
* Outils de forages					
* Tubes					
* Produits de forages					
* Matériaux et matériels	10.000	10.000		10.000	30.000
- Personnel					
* Perdiem	12.000	12.000		12.000	36.000
* Salaires (gardien, manoeuvres)	210	210		210	630
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	33.200	33.200		33.200	99.600
* Location bases	200	200		200	600
* Divers	500	500		500	1.500
* Entretien	1.000	1.000	20.000	1.000	23.000
S/Total 1.1.....	57.110	57.110	20.000	57.110	191.330
1.2. Puits (entreprise)	30.200	40.000	-	-	70.200
1.3. Géophysique					
- Personnel					
* Perdiem	4.500	4.500		4.500	13.500
* Salaires (gardien, manoeuvres)	1.600	1.600		1.600	4.800
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	4.900	4.900		4.900	14.700
* Entretien	500	500	5.000	500	6.500
* Location bases	200	200		200	600
* Divers	200	200		200	600
S/Total 1.3.....	11.900	11.900	5.000	11.900	40.700
1.4. Essai de pompage					
- Personnel					
* Perdiem	6.400	6.400		6.400	19.200
* Salaire	100	100		100	300
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	4.900	4.900		4.900	14.700
* Entretien	1.000	1.000	5.000	1.000	8.000
* Divers	1.000	1.000		1.000	3.000
* Location bases	200	200		200	600
S/Total 1.4.....	13.600	13.600	5.000	13.600	45.800

ACTIVITES	1er T	2e T	3e T	4e T	TOTAL
1.5. Equipement et maintenance					
- * Pompe (UPM 60)	116.300		-	-	116.300
* Caisse outil					
* Petit outillage (base)	500		-	-	500
* Matériaux d'installation	1.100	1.000	-	-	2.100
* Eolienne	14.700	14.700	-	-	29.400
* Tuyaux et tring.Inox	15.000	-	-	-	15.000
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	4.000	4.000	200	4.000	12.200
* Location bases	1.900	1.900	1.900	1.900	7.600
* Pièces détachées	5.000		-	-	5.000
* Installat., éolienne	6.700	6.700	-	-	13.400
* Entretien	2.000	2.000	15.000	2.000	21.000
- Personnel					
* Indemnité	19.000	19.000	-	19.000	57.000
* Salaires (gardien)	800	800	800	800	3.200
- Formation					
* GP/RL	1.000	1.000	-	1.000	3.000
* Consultant	1.000	1.000	-	1.000	3.000
S/Total 1.5.....	189.000	52.100	19.700	29.700	288.700
1.6. Analyse des eaux	6.500	6.500	-	-	13.000
TOTAL 1 :.....	308.000	214.300	49.700	112.200	649.730
2. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT					
2.1. Aménagement					
- Matériaux	159.400	176.630	-	841.520	1.177.550
- Personnel					
* Indemnité	1.250	1.390	-	6.620	9.260
* Salaire maçon	14.600	16.180	-	77.080	107.860
- Equipement	-	-	-	-	-
- Programme pilote					
* Formation	-	-	-	-	-
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	1.680	1.800	-	8.580	12.000
* Entretien, réparat.	500	500	10.000	500	11.500
* Divers	-	-	-	-	-
- Consultant	-	-	15.000	-	15.000
TOTAL 2 :.....					

ACTIVITES	1er T	2e T	3e T	4e T	TOTAL
3. ANIMATION					
3.1. Equipement					
* Moto (10)	45.500	-	-	-	45.500
* Mobylette (16)	16.800	-	-	-	16.800
3.2. Fonctionnement					
* Carburant	6.800	7.100	5.000	7.100	26.000
* Entretien	2.000	2.000	15.000	200	21.000
* Divers	500	500	-	500	1.500
3.3. Personnel					
* CRA (S.I.)	10.500	10.500	7.000	10.500	38.500
* AA (I)	7.600	7.600	-	7.600	22.800
* Chauffeurs (I)	4.700	4.700	-	4.700	14.100
3.4. Formation					
* Matériels didactiq.	2.500	-	-	-	2.500
* Voyages d'études	-	-	25.000	-	25.000
* Consultants	2.000	2.000	5.000	5.000	14.000
TOTAL 3 :.....	98.900	34.400	57.000	41.900	232.200
4. SUIVI ET PROGRAMMATION					
4.1. Appui au projet					
- Support administratif					
* Salaires	2.500	2.500	2.500	2.500	10.000
* Indemnité (chauffeurs)	2.500	2.500	-	2.500	7.500
* Carburant/Lubrifiant	5.500	5.500	1.700	5.500	18.200
* Pièces détachées	8.000	-	-	-	8.000
- Fourniture/Communicat.	2.500	2.500	2.500	2.500	10.000
- Personnel UNICEF	-	-	-	-	-
- Consultant mécanicien	-	-	11.000	-	11.000
- Assurance matériels	20.000	-	-	-	20.000
4.2. Supervision					
- Indemnité					
* Supervision national	3.500	3.500	1.000	3.500	11.000
* Supervision régional	1.700	1.700	500	1.700	5.600
* Chauffeurs	2.000	2.000	500	2.000	5.500
- Fonctionnement					
* Carburant/Lubrifiant	700	700	250	500	2.150
* Pièces détachées	2.000	-	-	-	2.000
* Transport aérien	3.500	3.500	1.500	3.500	12.000
TOTAL 4 :.....	54.400	23.400	21.450	24.200	123.450
TOTAL GENERAL :.....					

TABEAU 01 - LISTE DES FORAGES A POMPER

CERCLE	ARRONDISSEMENT	N° ORD. FORAGE	VILLAGE	N° FORAGE	
KE-MACINA	SAYE	01	Kononta	F1	
		02	N'Dokoro	F1	
		03	Soum-Markala	F1	
		04	Soum-Bambara	F1	
		05	Soum-Bambara	F2	
		06	Kolala Peulh	F1	
		07	Kere	F1	
		08	Aourou	F1	
		09	Goumba	F1	
		10	Touro	F1	
		11	Touro	F2	
		12	Touro	F3	
		13	Touro	F4	
		14	Touro	F5	
		15	Siena	F1	
		16	Siena	F2	
		17	Koué	F1	
		18	Koué	F2	
		19	Matama	F1	
		20	Koui	F1	
		21	Koui	F2	
		22	Koui	F3	
		SARRO	23	Sina-Bambara	F1
			24	Sina-Bambara	F2
			25	M'Béela	F1
			26	Siranissaba	F1
			27	N'Gorobabougou	F1
DJENNE	MOUNIA	28	Bounga	F1	
		29	Bounga	F2	
		30	Bozola Kalanko	F1	
		31	Tanda	F1	
		32	Tanda	F2	
		33	Tanda	F3	
		KONIO	34	N'Gola	F2
	35		N'Gola	F3	
	36		Kéké	F2	
		KOUAKOUROU	37	Kouakourou	F1
	38		Kouakourou	F2	
	39		Lanaoué	F1	
	40		Méou	F1	
	41		Nantinoré	F1	
	42		Sare-Dina	F1	
	43		Sare-Dina	F2	

CERCLE	ARRONDISSEMENT	N° ORD. FORAGE	VILLAGE	N° FORAGE
MOPTI	SOYE	44	Soye	F1
		45	Soye	F2
	CENTRAL	46	Baïma	F1
		47	Dongoro	F1
	FATOMA	48	Patia	F1
		49	Moussawel	F1
		50	Dégou	F1
		51	Dégou	F2
		52	Manako	F3
		53	Manako	F4
		54	Diambadougou	F1
		55	Tiaboli	F1
	KONNA	56	Tombourguel	F1
		57	Koko	F1
		58	Konza Peulh	F2
		59	Konza Peulh	F3
		60	Konza Peulh	F4
		61	Sinngo	F1
	KORIENTZE	62	Sinngo	F4
		63	Toungouna-Sakere	F1
		64	Ankoye	F4
		65	Siti	F1
		66	Kera	F1
		67	Doko	F1
		68	Doko	F1
69		N'Gorodian	F1	
70		Tiécouraré	F2	
71		Mouso Couraré	F2	
72		Sara-Fere-Dofina	F1	
73		Sara-Fere-Dofina	F2	
74		Goulombo	F1	
75		Goulombo	F2	
SINDEGUE	76	Bokoré	F1	
	77	Bokoré	F2	
	78	Bokoré	F3	
	79	Sindégué	F3	
	80	Doye-Marka	F1	
	81	Tondimina	F2	
	82	Tondimina	F3	
	83	Tondimina	F4	
	84	Samataka	F1	
	85	Daramane	F1	

LISTE DES FORAGES A AMENAGER

Cercle	Arrondissement	Village	Nombre forages	
			Forages équipés	Forages non équipés
MOPTI		Bogo Sinngo Konna Koko-Simina Dianvéli Sendegué-Wadiobé Konza-Bozo Konza-Peulh	2 3 2 2 1 1 2 3	1
		Ankoye Doko Sounteye Mossocouraré Tiécouraré Gouloumbo Sarafé Kéra Sitty Tougouna-Sakéré	1 2 1 2 1 2 2	2 1 1
		Sendégué Doye-Marka Sirifiré Bokoroé + Drambané + Barsémé Samataka Tondimina Déra Barkanelbi Doye-Peulh	5 1 1 2	3 1 4 2 1 1
		N'Goïna Simakoro Ouro-Guindé Baïna Barbé	1 1	1 1 2

Cercle	Arrondissement	Village	Nombre forages	
			Forages équipés	Forages non équipés
TENENKOU	Tenenkou	Tenenkou Gniminiama Tingué		5 1 2
	Diondiori	Diondiori Dondawel Paka		5 1 1
	Dioura	Dioura Diaratoura Telleye Pétal Kouroumoussana Dori Yassalam Dembaka		5 1 1 1 2 1 2 1
TOTAL	7	53	38	50

Cercle	Arrondissement	Village	Nombre forages	
			Forages équipés	Forages non équipés
MACINA	Saye	Saye	6	
		Sewere (Sévaré)	1	
		Matomo Marka	5	
		Matomo Bambara	2	
		Kongambougou	2	
		Tiondie	2	
		Konouta	1	
		Siena	2	
		Koui	3	
		Koe	2	
		Soum Bambara	2	
		Soum Marka	2	
		Troh	5	
		Kalala	1	
		Zambana	1	
		Matama	1	
		N'Dokoro	1	
	Goumba	1		
	Kere	1		
	Kerta	2		
	Aourou-Were	1		
Sarro	Kele	5		
	Tiebala	2		
	N'Goena	1		
	N'Garabougou	1		
	Diassebourgou	1		
	M'Bella	1		
	Sina Bambara	2		
	Siranissaba	1		
Kolongo	Boky-Were		5	
	N'Tomy	3		
	Kanabougou	1		
	Kassogoma	1		
Niono	Niono Central	Djibala	1	
		Boh	2	
		Dongaly	1	
		Tiemedely	1	
		Toumakoro	1	
		Balabougou	1	
		M'Berewala	1	
		Kalassoubougou	1	
Nadany	1			
TOTAL		42	73	5

LISTE DES FORAGES DONT LES COLONNES SONT A REMPLACER EN INOX

CERCLE	ARRONDISSEMENT	VILLAGE	FORAGE	NB. TUYAUX PREVUS	
DJENNE	SOFARA	Sofara	F4B	4	
		Sofara	F2B	4	
		Tandiama	F2	6	
		Koulebala	F1	4	
		Guidiowele	F1	4	
	KONIO	N'Gola	F2	6	
	N'Gola	F1	6		
	N'Gola	F3	6		
	Keke	F2	6		
TAGA	Taga	Taga	F1	5	
		Taga	F2	5	
DJENNE		Kamaraga	F1	4	
		Mantela	F1	4	
		Sine	F1	4	
		Sine	F2	4	
		Gania	F1	4	
		Gania	F2	4	
MOUNIA		Bozola	F1	8	
		Bozola	F2	8	
		Payaba	F1	5	
		Payaba	F2	5	
MOPTI	SOUFROULAYE	Youré	F2B	6	
		Soufroulaye	F3E	4	
	MOPTI		Sokoura	F1	8
			Ourogindé	F3	5
			N'Goïna	F1	7
	KORIENTZE		Korientzé	F2	4
			Moussokouraré	F2	5
			Saraféré	F1	4
			Sounteye	F1	11
			Sitty	F1	5
Sendegué			F2	5	
Sendegué			F1	6	
Sendegué			F3	5	
Sendegué	F4	4			
Sendegué	F5	4			
FATOMA		Gadari Somotigui	F2	9	

TABLEAU - LISTE DES VILLAGES PROPOSES POUR LA REALISATION DES FORAGES

CERCLES	ARRONDISSEMENT	N°	VILLAGES	X	Y	POPULATION	NB FORAGE	OBSERVATIONS
DOUMENTZA	CENTRAL	1	Gana	2°21'	15°12'	590	1	forage à équipé
		2	Nani	2°32'	15°03'	660	1	
		3	Douma	3°51'	15°55'	4417	2	
		4	Dieribana	3°57'	15°55'	200	1	
		5	Tanal	3°10'	15°29'	406	1	
		6	Goui	3°17'	15°11'	300	1	
		7	Tebi Maoude	2°54'	15°00'	155	1	
		8	Perkombi Ma	3°03'	14°48'	228	1	
		9	Koumbe Nah	2°56'	14°56'	4007	1	
		10	Banikane sourai	2°48'	15°11'	201	1	
	BORE	11	Guminiana	3°20'	15°09'	578	2	
		12	Boulibafa	3°16'	15°04'	159	1	
		13	Youna	3°45'	15°21'	351	1	
		14	Anba	3°34'	15°04'	133	1	
		15	Batouna	3°36'	15°00'	127	1	
		16	Keringo	3°40'	15°12'	188	1	forage à équipé
		17	Dounkoye	3°42'	15°03'	512	1	
		18	Ena Thioki	3°31'	15°13'	403	1	

CERCLES	ARRONDISSEMENT	N°	VILLAGES	X	Y	POPULATION	NB FORAGE	OBSERVATIONS	
DOUMENTZA	BORE	19	Ibissa	?	?	4007	1		
		20	Bore	3°20'	15°08'	1729	4		
		21	Falenbougou	3°50'	15°08'	370	1		
		22	Foulane Kirabe	3°16'	15°22'	729	2		
		23	Tete Onto	3°28'	15°03'	222	1		
		24	Dianala	3°13'	15°27'	146	1		
	DOUMENTZA	N'GOUNA	25	Poe	3°25'	15°38'	334	1	
			26	KARMA	3°27'	15°37'	325	1	
			27	DABA	3°29'	15°33'	204	1	
			28	DENPABA	3°29'	15°30'	314	2	
			29	SANAGUERAYE	3°26'	15°32'	640	1	
			30	ENDELE	3°23'	15°35'	342	1	
			31	SOBO	3°38'	15°07'	495	1	
			32	DERI	2°24'	15°29'	459	1	
			33	PEDIA	3°20'	15°24'	303	1	
DJENNE	TAGA	34	SARE DENBA	3°34'	15°31'	849	1		
		35	LABO	3°16'	15°37'	316	1		
		36	KOUNTI BANBARA				1		
		37	KOUTI PEULH				1		
		37	N'DOBOUGOU				1		

LISTE DES VILLAGES RESTANTS ET DEVANT FAIRE L'OBJET DE L'INVENTAIRE

CERCLE	ARRONDISSEMENT	VILLAGES
DOUMENTZA	N'GOUMA	Fassoré Pédia Gouèye Wakoré Koundioum Koram Diadioma Alfandé Belona Dounguel Ouro-Amadi Issa Boureïmaka Isssa Ouro-Amadou Tikou Ségué Rouma Soundoko Doundé Alkaya Kanioumé Delegoye Togomadji Kossin Kel-Zangoye Boli Kersané
DJENNE	SOFARA	Tatia

PLANNING DES TRAVAUX

ARRONDISSEMENTS	1991		1992							NOMBRE FORAGES
	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
Korientzé, Sendégué, Konna, Fatona	—	—								20
Fatona, Nepti-Central Sarro, Saye		—	—							25
Saye, Nounia, Konio, Korientzé				—						20
Kouakourou, Soye, Konna, Korienté					—					18
Douentza, Taga, Boré						—				18
Boré, N'Gouna							—			20
N'Gouna, Boni								—		24
Nombre de forages par mois	10	15	20	20	18	18	20	20	4	145

PLANNING DES TRAVAUX DE FORAGE

LOCALITES	1991		1992					
	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Douentza	—							
Taga, Boré			—					
Boré				—				
N'Gouna						—	—	
Boni								—

PLANNING DES TRAVAUX DE GEOPHYSIQUE

LOCALITES	1991		1992					
	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
DOUENTZA								
- Central	—							
- Boré		—	—					
- N'Gouna				—	—			
- Boni						—	—	—
DJENNE								
- Taga				—				
- Sofara				—				

PLANNING DES ACTIVITES - BASE DE MOPTI

ACTIVITES	1991		1992							INDICATEURS	
	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.		
- Visite technique	—	—	—								- 164 pompes doivent être visitées mi-Novembre - fin Janvier.
- Installations nouvelles				—	—	—	—	—			- 110 installations nouvelles dont: 20 à Mopti, 28 à Ténenkou et 58 à Douentza
- Formation des gardiens et des RL				—	—	—	—	—			- 220 gardiens de pompes à former dont 12 AA et 7 nouvelles équipes RL.
- Complément de formation des RL dans l'ajustage et autres types d'interventions								—			- 16 équipes déjà opérationnelles recevront cette formation.
- Réparations	—	—	—	—	—	—	—	—	—		- Sur accord des villageois la DNHE interviendra là où les RL sont inopératoires.
- Remplacement de tuyaux Inox				—	—	—	—	—			- 38 forages équipés en galvan. seront remplacés en Inox (147 au total)

PLANNING DES ACTIVITES - BASE DE BANAMBA

ACTIVITES	1991		1992							INDICATEURS	
	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.		
- Visite technique	—	—	—	—							- 619 pompes à visiter mi-Novembre - fin Janvier.
- Formation de gardiens de pompes et RL					—	—	—	—			- 619 gardiens de pompes à former du 1er Mars au 31 Mai.
- Complément de formation des RL dans l'ajustage et autres types d'interventions.								—			- 14 équipes formées recevront cette formation.

PLANNING DES ACTIVITES - BASE DE TOMBOUCTOU

ACTIVITES	1991		1992							INDICATEURS
	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	
- Visite technique	—					—				- 64 pompes seront visitées
- Installations nouvelles			—							- 40 tuyaux Inox, 18 pompes FRNU et 3 solaires seront installées.
- Formation des RL et gardiens de pompes			—				—			- 110 gardiens de pompes et 5 équipes de RL seront formés.
- Réparations	—		—			—		—		- Les réparations seront effectuées par la DNHE.

PLANNING DES ACTIVITES - BASE DE NIONO

ACTIVITES	1991		1992							INDICATEURS
	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	
- Visite technique	—		—							- 183 pompes seront visitées de mi-Novembre à fin Février.
- Installations nouvelles					—					- 5 pompes seront installées en Mars à Boukivere.
- Formation des gardiens des pompes et RL						—	—			- 183 gardiens de pompes seront formés plus 4 équipes de RL.
- Complément de formation des RL dans l'ajustage et autres types d'interventions.								—		- 10 équipes formées bénéficieront cette formation
- Réparations	—		—			—		—		- Toutes les réparations à effectuer dans les zones où les RL n'existent pas seront faites par la DNHE

PLANNING DES ACTIVITES - BASE DE NARA

ACTIVITES	1991		1992						INDICATEURS	
	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN		JUIL.
- Visite technique	—	—	—							- 57 pompes seront visitées
- Formation des RL et gardiens de pompes				—	—	—	—	—	—	- 57 GP et 4 équipes de RL seront formés.
- Réparations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	- 100% des réparations seront effectuées par l'équipe DNHR.

PROGRAMMATION DES ACTIVITES D'ANIMATION - SEGOU

ACTIVITES	RESP.	1991		1992						RESULTATS ATTENDUS		
		NOV.	DEC.	JANV	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN		JUIL	
1. RENFORCEMENT DU RESEAU D'ANIMATION												
* Elaboration de fiches de collecte des données	NS/CRA	-										- Fiches élaborées et mise en oeuvre.
* Formation méthodologique(4AA)	CRA	-	-									- 100X AA maîtrisent la démarche d'animation.
* Appui formation (AA) technique	CRA				-							- 100X AA ont bénéficié de l'appui CRA.
* Formation programme d'hygiène	CRPS											- 100X AA formés.
2. RENFORCEMENT DU RESEAU R.L.												
* Complément zonage R.L.	CRA			-								- 100X pompes couvertes par RL.
* Sélection et appui formation R.L. (Kolongo)	RA				-							- Equipe RL Kolongo sélectionnée.
* Appui en organisation et gestion réseau R.L (8)	CRA/CB/SARR			-		-						- 100X RL ont bénéficié de l'appui CRA-CB-SARR.
* Planification et alphabétisation R.L.	CRA/CNS DRB				-		-					- Session alph. programmées et mise en oeuvre.
3. RENFORCEMENT AUTONOMIE VILLAGEOISE												
* Sensibilisation pour formation technique des G.P.	RA			-								- 100X GP disponibles pour formation.
* Sensibilisation pour construction de stock de P.D. au niveau village	RA				-							- 50X des villages sont disponibles pour créer un stock de P.D.
* Identification, évaluation des formes organisationnelles et des contraintes de gestion des points d'eau	RA/NS			-								- Contraintes identifiées et proposition de solutions dans 100X des villages.
* Définition avec villageois des modalités de gestion/organisationnelles, financières d'entretien et d'utilisation des points d'eau	RA			-								- Modalités définies dans 100X des villages.
* Planification alph. CGE	RA								-			- Alphabétisation effectivement programmé.
4. EQUIPEMENT FORAGES												
* Recouvrement participations villageoises (5 pompes)	RA		-	-								- Participation villageoise recouverte pour 100X des pompes.
5. HYGIENE/ASSAINISSEMENT (*)			-						-			

PROGRAMMATION DES ACTIVITES D'ANIMATION - TOMBOUCTOU

ACTIVITES	RESP.	1991		1992						RESULTATS ATTENDUS	
		NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN		JUIL.
1. ASSURER L'AUTONOMIE TECHNIQUE DES LOCALITES DE D. MAOUNDE/ G. RHAROUS/GOUNDAN/NIAPUNKE * Complément formation technique RL (4 équipes) * Définition des modalités financières d'équipements des RL * Equipement des RL * Définition de la tarification des interventions	CB CRA/RA/CLD CNS/CLD CNS/CLD										- 4 équipes de RL techniquement compétentes. - Modalités financières définies. - 4 équipements fournis. - Tarification définie.
2. ASSURER LA MAINTENANCE DES POMPES SOLAIRES ET MANUELLES	CD										- 100% des pompes signalées, réparées.
3. RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE VILLAGROISE * Constitution des stocks PD * Caisse d'eau villageoise * Formation des GP/AA * Identification et évaluation des formes organisationnelles et des contraintes de gestion des points d'eau * Définition avec les villageois des modalités de gestion et d'entretien des points d'eau * Planification alph. CGB	RA RA CB RA/CNS RA RA										- 50% des villages avec stock PD. - 90% des caisses constituées. - 100% de GP et AA formés - Contraintes identifiées et proposition de solution. - Modalités définies dans 100% des villages - Alp. programmée.
4. DEFINITION DES MODALITES DE COLLABORATION POUR L'ORGANISATION DES VILLAGES PENU	DNHE/UNICRY/PENU										- Modalité de collaboration définie.
5. DEFINITION D'UN SYSTEME DE SUIVI ET MISE EN OEUVRE AU NIVEAU LOCAL	CNS/CRA/CLD										- Système de suivi défini et opérationnel.

PROGRAMMATION AEP A DOUENTZA

ACTIVITES	RESP.	1991		1992						RESULTATS ATTENDUS	
		NOV.	DEC.	JANV	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN		JUIL
1. INFORMER LA CELLULE EAU DOUENTZA DES RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1990-1991 * Définition des modalités d'intervenant A.E.P.	CRA/HG		—								- La cellule Eau de Dtra est informée des résultats de la campagne 1990-1991 - Les modalités d'intervention sont définies
2. NEGOCIATION PROJET/VILLAGE * Suite des travaux d'inventaire et expression des besoins + solutions villageoises dans les villages non visités (N'Gouna, Boré, Boni)	CRA/HG		—	—	—	—	—	—	—	—	- 100% des villages se sont prononcés sur les conditions d'intervention - 100% des villages ont exprimés leurs besoins et proposés leurs solutions
3. MISE EN PLACE DU R.A. * Zonage * Formation A.A. * Equipement A.A.	CRA CRA CNS/CRA					—	—	—			- le zonage est effectué - 5 AA identifiés, formés - 5 AA équipés
4. DEMARRAGE ET SUIVI DU R.A.	CRA						—	—	—	—	- RA démarré.

